

<https://www.snetap-fsu.fr/Examens-2020-une-clarification-rapide-est-necessaire.html>



Examens 2020 : une clarification rapide est nécessaire !

- Les Dossiers - Pédagogie -

Date de mise en ligne : mardi 7 avril 2020

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Après les annonces du Ministre de l'Éducation Nationale, le vendredi 3 avril, valant pour l'Enseignement Agricole et prévoyant le recours au contrôle continu pour la délivrance des examens de la session 2020, une clarification rapide est maintenant nécessaire, notamment concernant les modalités d'examen.

Celles-ci doivent être cadrées nationalement le plus précisément possible pour éviter des aménagements locaux, sources d'inégalités pour les jeunes dans la délivrance de leurs diplômes mais aussi de risques de pressions sur les personnels.

Le Snetap-FSU porte donc 4 points clés à propos des modalités d'application des décisions gouvernementales sur les différents examens. La question des [CCF](#), des rapports de stage, des fiches et des dossiers technologiques, la définition du Contrôle Continu et enfin la question du rattrapage. le rattrapage.

Le SNETAP-FSU sera porteur de propositions dans le calendrier que vient de nous faire connaître la [DGER](#) : propositions de la DGER aux représentants du personnel le 8 avril, débat lors d'un groupe de travail le 9 avril et publication des instructions et documents réglementaires le 10 avril.

[À lire ici le courrier envoyé par le SNETAP-FSU](#) à la Directrice Générale de l'Enseignement et de la Recherche.